

Bien-être au travail : la DIAN réorganise le temps de travail dans l'entreprise et ferme ses agences le samedi

Intervenant dans la distribution, la réparation et la location de véhicules industriels, la DIAN (Distribution Industrielle Automobile Nantaise), l'un des principaux distributeurs de camions Scania en France, vient de finaliser un accord collectif d'entreprise sur la durée et l'aménagement du temps de travail, dont la mesure phare porte sur la fermeture des ateliers le samedi matin. En accord avec la démarche RSE de la DIAN, l'objectif est d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs, de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et de développer l'attractivité de l'entreprise.

Fin du travail le samedi matin dans l'ensemble des agences de la DIAN

A compter du 1er juillet 2024, les 8 agences de la DIAN (situées à Nantes, Auray, Vannes, Cholet, Mûrs-Erigné, Le Poiré-sur-Vie, Niort et Châtellerauld) ne seront plus ouvertes le samedi matin. Cette mesure concerne principalement les techniciens des ateliers mécaniques. Cette décision répond aux attentes exprimées par les salariés à l'occasion des entretiens annuels, en accord avec l'engagement fort de la DIAN en matière de RSE.

« Les salariés concernés mentionnaient souvent le travail le samedi matin, ainsi que la pause trop longue du déjeuner, comme des points négatifs de leurs conditions de travail. De plus, le travail le samedi constituait un frein aux recrutements sur nos métiers déjà en tension », explique Anne Samson, Responsable RH à la DIAN.

Les heures de travail supprimées le samedi matin ont été réparties sur les autres jours de la semaine, en réduisant la durée de la pause de midi et en augmentant le temps de travail par équipe sur le site de Nantes. Ce dispositif permet de ne pas augmenter l'amplitude horaire des journées de travail, tout en préservant les capacités de production des ateliers.

Des semaines de 4 jours

Par ailleurs, le système d'annualisation du temps de travail mis en place va permettre aux salariés de travailler 4 jours par semaine, une semaine sur deux (en dehors de Nantes qui fonctionne en équipes) et de bénéficier de deux grands week-ends de trois jours sur une période de 10 semaines. Outre ces semaines de quatre jours, le dispositif génère des heures supplémentaires, qui peuvent être payées ou récupérées pour disposer d'encore plus de temps pour sa vie personnelle.

« La réflexion sur cette nouvelle organisation du temps de travail, menée depuis un an en concertation avec les salariés et leurs représentants, répond aux enjeux forts de notre démarche RSE : amélioration des conditions de travail et de la sécurité avec au moins deux jours de repos consécutifs pour tous nos collaborateurs, flexibilité offerte aux équipes productives au même titre que pour les salariés des fonctions



support qui bénéficient depuis 2020 de la possibilité de télétravailler, réduction de notre empreinte carbone avec des trajets domicile-travail moins nombreux et des locaux que nous n'avons plus besoin de chauffer et d'éclairer les samedis. Je fais également le pari que cette décision constituera à terme un avantage concurrentiel avec plus de techniciens disponibles pour mieux servir nos clients », avance Eric Chopot, Directeur général de la DIAN.

Une entreprise engagée

Engagée dans une démarche RSE, membre de Dirigeants Responsables de l'Ouest (DRO), la DIAN a obtenu le label Lucie 26000 en 2022. Cela se décline en actions concrètes liées à la marque employeur : accueil d'une quarantaine de stagiaires et d'une vingtaine d'alternants chaque année, réalisation de 100% des entretiens annuels et professionnels et exploitation des résultats, rémunération minimum équivalente à 120% du SMIC sur 12 mois, mise en place de points sécurité mensuels, près de 3000h de formations dispensées par an à plus de 80% des salariés, etc...



Nos agences DIAN

44 Nantes 02 40 52 12 66 / **49 Cholet** 02 41 29 13 77 - **Mûrs-Erigné** 02 41 57 77 78
56 Auray 02 97 24 25 73 - **Vannes** 02 97 47 18 06 / **79 La Crèche** 05 49 09 77 77
85 Le Poiré sur Vie 02 51 44 86 88 / **86 Châtellerauld** 05 49 21 04 09